

Le 24 FEV. 2022

Reçu le  
02 MARS 2022

**DIRECTION AMÉNAGEMENT**

Service Urbanisme Prévisionnel Opérationnel - Habitat

N/réf : 2022/34 CA/SP

Dossier suivi par Solenne Proust

Tél. : 0272772080

Objet : Avis sur le projet arrêté de PLU de Bellevigne-en-Layon

**Bellevigne-en-Layon**

Monsieur Jean-Yves LE BARS  
Maire de Bellevigne-en-Layon  
Place de la Mairie - Thouarce  
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Monsieur,

Par courrier en date du 18 novembre 2021, vous m'avez adressé, pour avis, votre projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté par le Conseil Municipal de la commune de Bellevigne-en-Layon le 4 octobre 2021.

Durant l'élaboration de ce document, les services de l'Agglomération du Choletais (AdC) ont été associés à plusieurs reprises, et je vous en remercie. Votre projet a ainsi pu être étudié au regard des compétences exercées par l'AdC, mais aussi dans un objectif de cohérence territoriale.

Aussi, après étude de votre dossier, l'AdC prend acte du projet de révision du PLU de Bellevigne-en-Layon. Celui-ci est cohérent avec les objectifs de développement portés par les élus de l'AdC et ne porte pas atteinte aux objectifs de développement définis par l'Agglomération à travers son projet de PLUi-H.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président  
Par délégation le Vice-Président  
Alain PICARD

